

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 3 février 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017**

**2017 V. 18** Vœu relatif au quartier des Olympiades.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant le vœu adopté à l'initiative du Groupe Écologiste par le Conseil de Paris en septembre 2014 demandant « qu'une nouvelle étude soit lancée afin d'étudier différentes hypothèses sur l'avenir de ce secteur, intégrant la terminaison de l'opération et l'éventualité d'un retour au niveau de la rue avec les implications juridiques correspondantes » ;

Considérant la question écrite déposée par le groupe Écologiste de Paris à la Maire de Paris lors du Conseil de Paris d'avril 2016 demandant de faire le point sur les suites apportées au vœu précédent ;

Considérant la réponse apportée à cette question écrite en juillet 2016 indiquant que l'étude serait terminée fin 2016 et qu'une concertation pourrait ensuite s'engager sur les propositions formulées ;

Considérant la nécessité d'un suivi régulier de ce dossier particulièrement sensible et auquel sont très attachés les résidents de la dalle des Olympiades ;

Considérant l'importance d'une concertation large et approfondie ;

Considérant les vœux adoptés par le conseil d'arrondissement pour faire évoluer le suivi de ce dossier ;

Sur proposition de M. Yves CONTASSOT, Mme Marie ATALLAH et des éluEs du Groupe Écologiste de Paris,

Émet le vœu que :

- les éluEs du 13e arrondissement soient destinataires le plus rapidement possible de l'étude menée par l'APUR,
- l'étude soit transmise à l'ensemble des parties prenantes locales et qu'une concertation avec ces parties prenantes et associant les groupes d'éluEs soit organisée rapidement.